



## PEINTURE DE MARQUAGE EN AÉROSOL



- Traçage des bandes axiales, des fléchages, des délimitations, des bordures de trottoirs, traçage des terrains de sport.
- Traçage de la signalisation routière en général.
- Le marquage reste visible pendant longtemps.
- Rapidité de mise en oeuvre.
- Peinture à forte pigmentation.
- Haute résistance aux roulements, aux U.V. et aux intempéries.
- S'applique à l'intérieur comme à l'extérieur.
- S'utilise tête en bas.
- Séchage rapide.
- Adhère sur le bitume et le béton, sans les détremper.

Plusieurs coloris : blanc, jaune, bleu, rouge, vert.

S'utilise avec notre appareil de marquage MARKOTRACE NM qui permet de changer de teinte en cours d'opération.

### APPLICATION

S'applique sur support propre et sec. Dépoussiérer, dégraisser éventuellement la surface. Remuer énergiquement l'aérosol avant l'emploi pendant 3 minutes.

• **Utilisation avec MARKOTRACE NM** : Placer l'aérosol dans le logement du MARKOTRACE NM tout en vérifiant que la tête de celui-ci soit bien positionnée. Vérifier que la hauteur de l'aérosol corresponde à la largeur de bande désirée. A l'aide de la poignée, procéder à la pulvérisation en avançant doucement afin d'effectuer le tracé. Sur une surface poreuse, effectuer deux passages.

• **Utilisation manuelle** : tenir l'aérosol tête en bas. Appuyer sur le diffuseur. Après usage, purger l'aérosol tête en haut pour éviter son obturation.

### CARACTÉRISTIQUES D'APPLICATION

Pouvoir couvrant : de 25 à 50 m suivant la largeur de la bande.

Hors poussière : 15 min.

Sec : 30 min.

Dur : 2 heures.

Variable selon la température extérieure.

### CONDITIONS D'EMPLOI

Se reporter aux conditions d'emploi figurant sur l'emballage.

### CARACTÉRISTIQUES

Volume net : 500 ml.

Gaz propulseur : propane, butane, isobutane.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D968-0811-400-



Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** [www.pro5.fr](http://www.pro5.fr)

PROTECTION PRÉCONISÉE : gants nitrile, lunettes.

